

Maroc : Démarrage d'une nouvelle campagne de la pêche au poulpe

Publié 05/11/2013

La pêche au poulpe pour l'année 2013-2014 au Maroc, a débuté le 1^{er} novembre 2013.

La campagne 2013-14 portera pour cette année, sur un quota global annuel de 36.000 tonnes pour la zone du Sud de Boujdour et de plafonds de capture par port pour les régions situées un peu plus au Nord, précise-t-on au département de la pêche.

La reprise de la pêche au poulpe reprend à l'issue d'un repos biologique de presque trois mois.

Dans un communiqué, le ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime explique que cette pêcherie est aujourd'hui gérée par un plan d'aménagement spécifique à la zone Sud qui est en cours de généralisation à l'ensemble du littoral national.

« Engagé dans la durabilité des pêcheries, le Département de la Pêche maritime accorde un quota de pêche en cohérence avec la disponibilité de la ressource et du niveau de biomasse de poulpe », précise la même source.

L'année 2013 a été « exceptionnelle » tant par son niveau très élevé de production des céphalopodes que par la reconstitution relativement rapide du stock de poulpe, suite à l'application des mesures d'aménagements adéquates, dont le repos biologique obligatoire et des conditions environnementales particulièrement favorables à la reproduction de cette espèce.

Source : <http://agripeche.com>